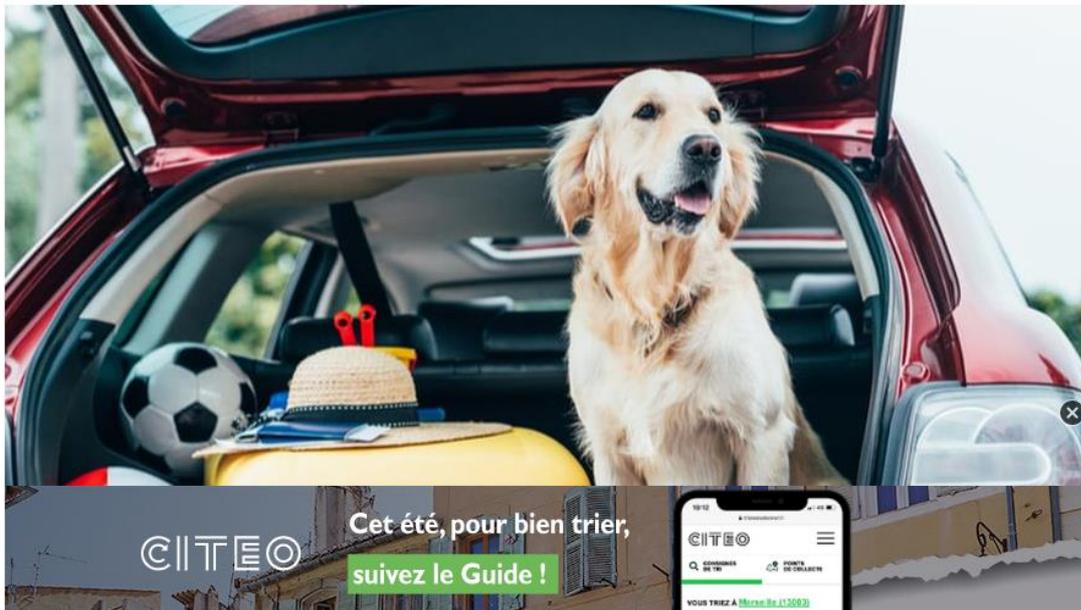


Accueil / France - Monde

Garde, transports, soins... nos conseils pour que vos animaux passent un bon été



France - Monde, Animaux, Vacances scolaires

Publié le 17/07/2020 à 07:01

l'essentiel

Peut-on voyager avec son chien en avion ? Que faire si son animal a trop chaud ? Où faire garder son chat ? On vous explique tout ce qu'il faut savoir pour prendre soin de vos animaux de compagnie cet été.

L'été n'est pas toujours une période facile pour les animaux de compagnies. Entre chaleurs estivales et départ en vacances, voici quelques conseils pour que vous et bêtes passiez un été serein.

- **Vous partez sans votre animal**

Plusieurs possibilités existent pour faire garder votre animal. La garde alternée est d'abord l'option la moins coûteuse. Via des sites comme **animal-futé**, il suffit de rentrer un contact avec un particulier proche de chez vous et de lui confier votre animal pendant vos vacances. En échange, vous vous engagez à rendre la pareille lorsque ce même particulier sera en vacances. Les frais d'adhésion du site sont payants mais la garde est gratuite.

Les pensions sont une autre solution pour vos animaux domestiques. Soumises à une réglementation stricte, elles sont souvent bien équipées. Vous pouvez vérifier la viabilité de l'établissement si la pension possède l'agrément de la préfecture. Au nord de Toulouse la **pension du Jagan** accueille par exemple chiens, chats et NAC (pour "nouvel animal de compagnie"). Les tarifs journaliers varient de 6 à 36€ selon l'espèce, le nombre et le type de box (collectif ou individuel). Avant de partir, il est préférable de laisser une journée ou deux votre animal de compagnie à la pension, afin de l'habituer progressivement à sa maison provisoire.

Il est également possible d'avoir recours à un "petsitter", une nounou pour animaux. Selon **Yoopies**, la France est La plateforme **Animaute** permet de trouver un petsitter sélectionné sous la direction d'un vétérinaire dans toute la France. Garde à domicile ou chez la nounou, les offres sont variables selon les besoins de votre chat, chien ou NAC. Il faut compter au moins 20€ la journée à Toulouse pour la garde d'un chien pour un week-end. Avant de partir, **la fondation 30 millions d'amis** conseille d'habituer vos animaux à votre absence prolongée.

- **Vous partez avec votre animal**

Les trajets en voiture, en train ou en avion ont des règles différentes en France ou à l'étranger.

La voiture est le moyen de transport le moins réglementé en France concernant les animaux domestiques. L'association **prévention routière** rappelle qu'il est préférable, pour la sécurité de votre animal, de l'attacher ou de le poser dans un panier fermé adapté pendant tout trajet. Évitez de nourrir votre animal deux à trois heures avant le départ, cela évitera le mal des transports et les vomissements. De même, ne laissez jamais votre animal seul dans le véhicule : la température peut rapidement monter,

même s'il fait frais à l'extérieur. Tout comme l'homme, les animaux ont besoin de pauses. Faites des arrêts réguliers pour que votre animal puisse se dégourdir les pattes, faire ses besoins et surtout boire.

En train, pensez à acheter un titre de transport pour votre compagnon. La **SNCF accepte les animaux domestiques** de petites tailles placés dans un sac ou un panier fermés. Le billet coûte 7 euros. Pour les chiens, s'il pèse plus de 6 kg il doit être muselé et le prix de son billet équivaut à 50% du plein tarif de la seconde classe de votre trajet. La SNCF autorise deux animaux par passager. Les chiens d'assistance et les chiens guides d'aveugles montent gratuitement dans le wagon.

En avion, les règles changent en fonction des compagnies aériennes. EasyJet et Ryanair n'acceptent pas les animaux. Pour 40€, vous pouvez emmener votre animal de compagnie en cabine chez Air France et **Vueling**. Il ne doit pas dépasser les 8kg et rentrer dans un sac souple et aéré. Vos chats et vos chiens dépassant les 8kg peuvent voyager en soute chez **Air France** pour 80€. Quelle que soit la compagnie, votre animal doit être à jour dans ses vaccins. Les chiens de catégorie 1 et certains chiens de catégorie 2 dits "chiens dangereux" ne sont pas admis ni en cabine ni en soute.

À l'étranger, renseignez-vous avant de partir sur la réglementation du pays concernant les animaux de compagnie. Vous pouvez retrouver ces informations sur le site de **France Diplomatie**. Si vous voyagez dans l'Union Européenne, **la plateforme du Service-Public** rappelle que votre animal doit être identifié et vacciné. Il doit également avoir un passeport européen.

Avant de partir, n'oubliez pas de vérifier si votre logement accepte les animaux domestiques. Vous pouvez trouver une liste des établissements français autorisant leur présence sur **30 millions d'amis**. Les chiens d'assistances et de guides d'aveugles sont acceptés dans tous les établissements.

• Vous voulez prendre soin de votre animal

L'été est parfois dur pour nos amis à fourrures. En cas de fortes chaleurs, évitez les promenades trop longues car le bitume brûle les coussinets des animaux. **Pour éviter un coup de chaleur à votre chien, chat ou NAC** (Nouveaux Animaux de Compagnies) mettez de l'eau à disposition en permanence. Placez la cage de votre animal dans la pièce la plus fraîche et la mieux aérée de votre maison. Pour les serpents et amphibiens, pensez à installer un plus grand bac d'eau pour qu'ils puissent s'immerger en cas de besoin.

Si vous partez en voyage avec votre animal, préparez-lui sa valise. **La fondation 30 millions d'amis** dresse une liste des indispensables pour vos vacances. Brosse, lingettes, thermomètre et jouets assureront un voyage paisible.



Eva Crouzet

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)